Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret, président de la commission des Lois du Sénat, est intervenu lors du débat en seconde lecture du nouveau projet de loi de décentralisation. Il a plaidé pour une simplification, exposant en particulier qu'une "conférence territoriale" à côté des conseils régionaux et des conseils économiques, sociaux et environnementaux serait une complexité supplémentaire et inutile. Il a défendu un projet d'ensemble avec des "régions fortes" pour "l'économie et l'emploi", travaillant en lien avec des réseaux de métropoles et de communautés, urbaines et rurales - le département assumant notamment ses fonctions de cohésion sociale. Il a aussi, à partir de cas concrets - la future métropole de Lyon, par exemple - dit qu'on ne pouvait pas se limiter à des "visions centralisées de la décentralisation", défendant fortement l'initiative locale. Il a souhaité un accord au Sénat sur un texte sur la question de la future métropole Paris-Île de France.

Lire les interventions de Jean-Pierre Sueur

>> Dans le débat général

>> Sur la conférence régionale de l'action publique (articles 4 et 5), la métropole du Grand Paris (article 11) et les réseaux de ville (article 11)

>> Sur la métropole du Grand Paris et la région (article 12)

.

Phoca PDF